



*Présents : Dominique, Franck, Joël, Luc, Mélissa, Michel*

## 1. RETOUR SUR LES ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88

### 1.1. Retour sur les réunions pour le DGO (Document Général d'Orientations) 2018-2022 des 20 novembre et 6 décembre 2017.

Franck et Luc étaient présents à ces deux réunions dont l'objectif était de définir les orientations de la sécurité routière.

Quatre enjeux impératifs ont été décidés au niveau national :

- le risque routier professionnel ;
- la conduite avec consommation drogue et/ou alcool ;
- les jeunes ;
- les séniors.

Ainsi que deux enjeux facultatifs :

- partage de la voirie ;
- les 2RM.

Bien sûr, les 2RM ont été retenus dans le département. Plusieurs sous-thèmes ont été listés tels que l'équipement du motard, les déplacements en groupes (distribution de flyers ?), opérations ciblées prévention/contrôle, diffusion des règles de sécurité dans les collèges et lycées, infrastructures, partage d'expérience, etc.

Nous avons pour notre part insisté sur le côté incitatif, et pas seulement répressif, et mis en avant nos compétences en matière d'Éducation Routière à la Jeunesse (ERJ) et le partage d'expériences (Relais Calmos).

La FFMC 88 a un rôle important à jouer notamment aux journées ERJ puisqu'elle est la seule association à intervenir auprès des jeunes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> pour des journées de sensibilisation à la sécurité routière (réalisation de 9 ERJ en 2017).

Pour le DGO, il a été évoqué l'organisation d'actions interdépartementales. La FFMC est intervenue pour signaler qu'elle a déjà fait ce genre de regroupement (Relais Calmos en aout dernier).

En prévision : création d'une plaquette pour promouvoir les balades dans les Vosges, mais avec les consignes de sécurité spécifiques aux Vosges.

Cette réunion a été l'occasion pour Franck de rencontrer le Capitaine EDSR avec lequel il a eu un entretien sympathique. En ce qui concerne la mise en place de contrôles radar proche des Calmos, le Capitaine est toujours d'accord pour les éviter ; il a d'ailleurs fait remarquer qu'une grande opération de contrôle sur le massif prévue le jour où il y avait un Calmos a été annulée. Par ailleurs, il constate que, globalement, les motos sont plutôt en bon état, tout au plus pourrait-il reprocher les accessoires non homologués.



SHARKS 88



Pour résumer, nos actions sont bien et il nous encourage à les reconduire en 2018. Mais le DGO n'étant pas fixé, il n'y aura pas de demande de PDASR avant le printemps.

### **1.2. Retour sur la réunion du CDPD (Conseil Départemental de la Prévoyance de la Délinquance) du 6 décembre 2017.**

La FFMC est toujours invitée, car il y est abordé le problème des récidivistes. Cependant, aucun membre du Bureau n'était disponible pour s'y rendre.

## **2. INFORMATIONS NATIONALES**

---

### **2.1. Limitation à 80 km/h – Pétition**

L'expérimentation menée depuis 2015 sur 80 km de routes nationales (RN 7, RN 151 et RN 57) n'a fait l'objet d'aucun retour ; en revanche, le nombre de véhicules verbalisés par les radars automatiques installés dans ces zones tests a été, pour certains, multiplié par 3...

Bien consciente que les usagers sont pris pour des ignorants et des imbéciles, la FFMC met en avant les questions de fond qu'une telle mesure provoquera :

- Les poids lourds sont déjà limités à 80 km/h sur le réseau secondaire ; faudra-t-il abaisser leur limitation au risque de désorganiser toute la logistique du fret routier (temps de routes et géolocalisation des plateformes logistiques) ?
- Les voitures devront-elles rouler à la même vitesse que les camions avec tous les désagréments que ça implique en termes de visibilité et distances de sécurité, possibilité de dépassements, etc. ?
- Quel sera le cout du changement des panneaux, en matériel et en moyens humains ? Qui payera ces frais ?
- Que vont en dire les organisations syndicales des chauffeurs routiers ?
- Comment les données numériques (GPS, Coyote, Waze...) vont-elles être adaptées à ce changement de vitesse ? Dans quelles conditions ?
- Combien d'argent issu des radars automatiques, et donc de taxes indirectes, la sécurité routière compte-t-elle pour abonder le budget de l'État ?
- Dans quelle mesure cet argent sera-t-il utilisé pour la sensibilisation routière et la formation aux usagers de la route ?

En une semaine, la FFMC a reçu 10 000 signatures et l'association 40 Millions d'Automobilistes en a reçu 400 000.

La rentabilité des radars est déjà mise à mal par un rapport sénatorial qui fustige l'utilisation des fonds récoltés à d'autres fins que des investissements en sécurité routière. La FFMC demande, par exemple :

- que l'argent récolté par les radars serve à plus de sécurité pour les usagers : entretien des routes, doublage des glissières de sécurité, etc.
- que les autoroutes, réseau le moins accidentogène, soient rendues aux usagers et accessibles gratuitement.

### **2.2. Fonds de solidarité des antennes**



SHARKS 88



La FFMC nationale met en place un fonds de solidarité pour venir en aide aux antennes qui rencontrent des difficultés financières et pour participer aux dépenses des adhérents qui font appel au service juridique. Il est demandé aux antennes de l'alimenter en fonction de leurs possibilités.

Les antennes du Grand Est dont fait partie la FFMC 88 ayant déjà leur propre fonds de solidarité, elle ne répondra pas à cet appel.

### 3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

---

#### 3.1. AG 2018 : candidatures exprimées

Au poste de coordinateur :

- Jean-Luc

Aux postes de coordinateurs adjoints :

- Luc
- Franck

Au poste de trésorier :

- Michel

Deux postes (secrétaire adjoint et trésorier adjoint) restent disponibles.

Il est rappelé que l'ensemble de ces postes reste ouvert jusqu'au début de l'Assemblée Générale.

#### 3.2. Présence de la FFMC 88 aux journées portes ouvertes 2018 des motocistes

Après la visite de Michel, un stand FFMC 88 sera le bienvenu chez :

- Marchal Moto : organisation de deux journées portes ouvertes, l'une en janvier orientée accessoires et l'autre en juin sur trois jours avec barbecue.
- JM Moto (Honda) : une journée portes ouvertes est prévue pour la sortie de la nouvelle Goldwin, mais il n'y a pas de date fixée pour l'instant.
- Aubry Vittel : leur journée portes ouvertes se déroulera le jour de la fête à la grenouille (la place étant suffisante, prévoir la remorque, le barnum et au moins 4 volontaires)

Nous sommes en attente du retour de Jean-Luc pour les autres motocistes.

### 3. POINT ERJ

---

La dernière intervention Éducation Routière à la Jeunesse de l'année s'est déroulée à Fougerolles avec la présence de trois groupes d'élèves.

### 4. POINT ADHÉSIONS

---

Fédé 88 (2018) : 2 adhérents, soit un taux de réadhésion de 3.33 %  
(pas de chiffres N-1 disponibles)

Fédé Nationale (2018) : 750 adhésions soit un taux de réadhésion de 6.82 %  
(pas de chiffres N-1 disponibles)



SHARKS 88



## 5. DIVERS

---

### 1.3. Partenariat Marchal Motos

Un partenariat est mis en place avec Marchal Motos à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Celui-ci offrira aux membres de la FFMC 88 (sur présentation de la carte d'adhérent, à son nom, de l'année en cours) de multiples remises jusqu'à 15 % sur l'équipement du motard et les consommables atelier, des forfaits d'interventions à prix réduit, etc. Pour plus de détail, n'hésitez pas à contacter la FFMC 88 !

Et pour cette fin d'année, Marchal Motos nous informe que des remises allant de 10 à 40 % seront appliquées sur une grande sélection de produits jusqu'au 30 décembre 2017.

Michel communiquera à Dominique et Luc le logo de Marchal Moto pour pouvoir l'intégrer dans nos communications et sur le site Internet.

### 1.4. Projet de cartes de visite FFMC

Il est indispensable de pouvoir distribuer nos coordonnées sur un support correct. Des cartes de visite seront donc imprimées sur une seule face présentant nos logos, contacts Internet (site et Facebook) et QR code du site et quatre titres différents :

- Coordination
- Trésorerie
- Secrétariat
- Éducation Routière à la Jeunesse (ERJ)

Dominique se charge de présenter un projet et faire établir des devis.

### 1.5. Changement de préfet des Vosges

L'ancien préfet, Jean-Pierre Cazenave-Lacrouts sera remplacé le 2 janvier 2018 par Pierre Ory. Il faudra envisager une rencontre avec ce nouveau préfet ainsi qu'avec le nouveau directeur de cabinet.

### 1.6. Correspondants AFDM (Association pour la Formation Des Motards)

Pour quelques évènements organisés par l'antenne où pour répondre aux besoins de nos adhérents, la FFMC manque d'un correspondant chargé du relationnel avec l'AFDM. Ce poste sera ajouté à la liste des mandats présentée à l'Assemblée Générale.

### 5.1. Prochaine permanence

La prochaine permanence aura lieu le vendredi 19 janvier 2018.



SHARKS 88

